



Conseil économique et social

Distr. générale
16 avril 2024

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Dixième session
Addis-Abeba (hybride), 23-25 avril 2024

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

Table ronde plénière sur les examens nationaux et locaux volontaires et les mesures permettant de renforcer les institutions, les politiques, les plans et les budgets afin d'accélérer et d'intensifier la mise en œuvre intégrée du Programme 2030 et de l'Agenda 2063

Informations et lignes directrices pour la table ronde plénière sur les examens nationaux et locaux volontaires et les mesures permettant de renforcer les institutions, les politiques, les plans et les budgets afin d'accélérer et d'intensifier la mise en œuvre intégrée du Programme 2030 et de l'Agenda 2063

I. Date, heure et lieu

1. La table ronde plénière se tiendra mercredi 24 avril 2024, de 9 heures à 10 h 30, dans la salle de réception (*Banquet Hall*) du Centre de conférences des Nations Unies.

II. Contexte et introduction

2. Les examens nationaux volontaires sont indispensables pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, répertorier les difficultés et les bonnes pratiques, et promouvoir les politiques, les programmes et les autres interventions efficaces pour stimuler la mise en œuvre des deux programmes.

3. La lenteur de la mise en œuvre des deux programmes est venue renforcer la nécessité d'effectuer des examens nationaux volontaires axés sur des données probantes qui engendrent une forte mobilisation multipartite, portent sur les interventions faites au niveau local ainsi que sur leurs incidences et permettent de renforcer les institutions, les politiques, les plans et les budgets, afin d'accélérer et d'intensifier la mise en œuvre intégrée desdits programmes. À cet égard, les examens locaux prennent de l'ampleur, en vue de renforcer les examens nationaux volontaires, de faire mieux adapter les deux programmes aux réalités locales et de stimuler la mise en œuvre de ceux-ci au niveau local.

* ECA/RFSD/2024/1/Rev.3.



4. Au total, 15 États africains¹ participent actuellement au processus d'examens nationaux volontaires en prévision du forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui se tiendra en juillet 2024. Une fois que le cycle actuel d'examens nationaux volontaires aura été bouclé, l'Afrique sera parvenue à la couverture universelle en la matière, chacun des 54 États africains ayant réalisé au moins un examen national volontaire.

III. Objectifs

5. Le principal objectif de la table ronde est de faciliter l'apprentissage et renforcer la réalisation et le suivi des examens nationaux et locaux volontaires afin de faire progresser la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

6. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

a) Partager les bonnes pratiques appliquées, les difficultés rencontrées et les enseignements tirés lors des examens nationaux et locaux volontaires, dans un contexte de crises multiples ;

b) Échanger des idées sur les rapports entre les examens nationaux volontaires et les examens locaux volontaires et sur la manière dont les examens peuvent être améliorés pour renforcer les institutions, les politiques, les plans et les budgets afin d'accélérer et d'intensifier la mise en œuvre intégrée des deux programmes ;

c) Mettre en lumière les résultats de la manifestation pré-session sur les examens nationaux et locaux volontaires.

IV. Lignes directrices

7. Le/La Président(e) exposera les objectifs de la table ronde susmentionnés et présentera la modératrice ainsi que les panélistes cités à la section V.

8. Il/Elle passera ensuite la parole à la modératrice, qui conduira les débats entre les panélistes et les autres participants.

9. La modératrice :

a) Invitera chaque panéliste à s'exprimer pendant quatre minutes au maximum sur une ou plusieurs des questions énoncées au paragraphe 10 ;

b) Suscitera des débats interactifs entre les panélistes sur les principales questions, mesures et solutions découlant des observations qu'ils auront formulées ;

c) Invitera, à l'issue des débats entre les panélistes, les autres participants à poser des questions et à formuler des observations sur les sujets examinés ;

d) Présentera, à l'issue de l'échange, une synthèse des messages stratégiques principaux, notamment les recommandations qui auront été formulées ;

e) Rendra la parole au/à la Président(e), qui conclura les débats.

¹ Afrique du Sud, Congo, Érythrée, Guinée, Guinée équatoriale, Kenya, Libye, Maurice, Mauritanie, Namibie, Ouganda, Sierra Leone, Soudan du Sud, Tchad et Zimbabwe.

10. Au cours des débats, la modératrice invitera les panélistes à se pencher sur une ou plusieurs des quatre questions suivantes :

a) Quels sont les bonnes pratiques appliquées, les enseignements tirés et les difficultés rencontrées lors des examens nationaux ou locaux volontaires ?

b) Quelles recommandations peut-on formuler pour faire améliorer les examens nationaux ou locaux volontaires, en vue de renforcer les institutions, les politiques, les plans et les budgets afin d'accélérer et d'intensifier la mise en œuvre intégrée des deux programmes ?

c) Que peut-on recommander aux participants au Sommet de l'avenir d'adopter comme priorités de l'Afrique pour permettre de faire face aux difficultés rencontrées et d'améliorer les examens nationaux ou locaux volontaires ?

d) Quels sont les principaux résultats de l'atelier régional préparatoire sur les examens nationaux et locaux volontaires qui s'est tenu avant l'organisation de la table ronde ?

V. Président(e), modératrice et panélistes

11. Le/La Président(e), la modératrice et les panélistes seront les suivants :

Président(e) : Le/La Président(e) du Bureau

Modératrice : La Secrétaire exécutive adjointe chargée des programmes et Économiste en chef de la CEA, Hanan Morsy

Panélistes :

- La Secrétaire d'État à l'économie, au plan et à la coopération internationale, Ministère tchadien de l'économie, du plan et de la coopération internationale, Santa Ndem Ngoidi
- La Maire de Banjul, Rohey Malick Lowe
- Olivia Tutu, championne de la jeunesse, Sommet de la jeunesse africaine sur les objectifs de développement durable
- Le Secrétaire exécutif du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, Eddy Maloka